



Rue Béchir Sfar 8000 Nabeul - Tunisie
Tél : (+216) 29 718 777

Les procédures d'admission

L'affectation de l'élève au niveau auquel il a droit dépendra des résultats scolaires de l'élève (**décision de passage de l'établissement d'origine**) et du résultat des tests.

L'admission se fera dans la mesure des places disponibles sur présentation de documents qui certifient la décision d'orientation prise par l'établissement d'origine et sur présentation des bulletins des deux dernières années.

Pièces à fournir

II - DES LA CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

1	Livret scolaire en langue française (Au cas où le document original est en arabe seule une traduction par un interprète assermenté est acceptée)
2	Les originaux des bulletins trimestriels de l'année en cours et de l'année précédente.
3	Exéat (certificat de radiation) en langue française remis par le dernier établissement fréquenté. Ce document doit obligatoirement comporter la date de sortie, la mention de la classe de scolarisation avant la radiation et la classe dans laquelle l'élève devrait être admis.
4	Original du dossier médical de l'établissement d'origine
5	Règlement intérieur dûment signé par le représentant légal de l'élève
6	Engagement dûment signé par le représentant légal de l'élève (ci-joint en annexe).
7	Reçu de l'acquittement des frais exigibles pour la 1 ^{ère} Tranche

TARIFS ANNUELS APPLICABLES 2023/2024

LIBELLÉS	TUNSIENS FRANCAIS	ÉTRANGERS	ÉCHEANCE
FRAIS DE 1 ^{ère} INSCRIPTION (En cas de désistement ces frais ne sont pas remboursables)	2000 DT	650 €	A l'inscription
FRAIS DE SCOLARITÉ COLLÈGE	8500 DT	2800 €	1 ^{ère} tranche : A l'inscription 2 ^{ème} tranche : Avant le 4 décembre 2023 3 ^{ème} tranche : Avant le 4 mars 2023
FRAIS DE SCOLARITÉ LYCÉE	8900 DT	2900 €	1 ^{ère} tranche : A l'inscription 2 ^{ème} tranche : Avant le 4 décembre 2023 3 ^{ème} tranche : Avant le 4 mars 2023
FRAIS DE RESTAURATION	1950 DT	700 €	
FRAIS DE PANIER	600 DT	200 €	Inscription annuelle : Avant le 01 septembre 2022
FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE	2100 DT	650 €	Inscription annuelle : Avant le 01 septembre 2022
MANUELS SCOLAIRES COLLÈGE	800 DT	300 €	A l'inscription ou achat par la bourse aux livres *
MANUELS SCOLAIRES LYCÉE	800 DT	300 €	A l'inscription ou bourses aux livres

Une remise de 10% est accordée à partir du 3^{ème} enfant sur les frais de scolarité uniquement
3% pour le second enfant
3% si les frais de scolarité sont réglés en une fois

***Une bourse aux livres, organisée le 17 juin au lycée à partir de 10h, permet aux élèves d'acheter les manuels d'occasion !**